



Communiqué de presse

Berne, le 25 février 2005

Médicaments : halte aux hausses injustifiées

Les primes-maladie explosent. En cause : le prix des médicaments. Des médicaments efficaces sont remplacés par des produits « innovants » pouvant coûter jusqu'à dix fois le prix de la préparation initiale. La Ligue suisse contre le cancer (LSC) et la fondation pour la protection des consommateurs (SKS) exigent davantage de transparence.

Tandis que des efforts sont faits pour réduire les coûts de la santé en matière de prestations (limitation de l'accès au cabinet privé, regroupement d'unités de traitement), le nombre et le prix des médicaments mis sur le marché ne cessent d'augmenter. Des instruments plus efficaces doivent permettre de gérer la liste des spécialités (médicaments remboursés par les caisses-maladie) établie par l'Office fédéral de la santé publique. Ces médicaments doivent impérativement être évalués régulièrement en fonction de leur efficacité et de leur rentabilité. Les baisses de prix prévus avec raison par la loi doivent périodiquement être réalisés dans les faits. Cela n'a pas été le cas jusqu'ici.

Dans le domaine de l'oncologie, la plupart des nouvelles spécialités, souvent excessivement chers, apportent certains avantages pour les patients. Cependant, elle ne prolongent que rarement l'espérance de vie. Par ailleurs, ces traitements doivent être accompagnés par une chimiothérapie, traitement également très onéreux. Il n'y a que peu de médicaments pouvant être qualifiés de « vraiment innovants » dont les prix élevés soient justifiés.

Pour le malheur de nombreux malades, des médicaments qui ont fait leurs preuves sont retirés du marché. Nous regrettons aussi que de plus en plus de „médicaments de confort » soient introduits à grand renfort de campagnes publicitaires destinées à donner mauvaise conscience aux médecins si ceux-ci renoncent à les prescrire.

La recherche fondamentale pour de nouveaux médicaments, menée par des instituts de recherche dans le monde entier, est largement financée par des fonds publics. De nombreuses entreprises pharmaceutiques n'apportent aucune contribution à ces recherches. Leurs profits servent de plus en plus à financer des campagnes de marketing et de publicité. Le marché est rarement alimenté par de nouvelles véritables innovations. Pour des raisons éthiques, celles-ci devraient cependant être vendues à un prix équitable et abordable, aujourd'hui comme demain.

C'est pour cette raison que les fausses innovations doivent sortir de la catégorie des médicaments chers. La situation actuelle aura aussi des conséquences à moyen terme pour les fabricants : des prix trop élevés les empêcheront d'écouler leurs préparations.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Jacqueline Bachmann, directrice de la fondation pour la protection des consommateurs,
tél. direct 031 370 24 20 ou 079 326 32 92, j.bachmann@konsumentenschutz.ch

Professeur Dr Thomas Cerny, président de la LSC et médecin-chef du département d'oncologie à l'hôpital de St-Gall, thomas.cerny@kssg.ch, 071 494 10 62

Ligue suisse contre le cancer, Effingerstrasse 40, case postale 8219, 3001 Berne, 031 389 91 00
www.swisscancer.ch

Stiftung für Konsumentenschutz, Monbijoustrasse 61, case postale, 3000 Berne 23, 031 370 24 24
www.konsumentenschutz.ch